

Société Canagrex—Loi

concert avec les exportateurs en vue d'explorer les possibilités de nouveaux débouchés pour le porc, de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour se lancer dans ce nouveau marché, de surveiller la bonne marche de l'entreprise, et d'accorder des contrats renouvelables, au besoin. Il est souvent nécessaire de soutenir la concurrence de nos partenaires commerciaux, notamment dans le domaine du crédit. Canagrex pourrait offrir un contrat à long terme ainsi que des facilités de crédit en conséquence.

Des députés ont demandé dans quelle mesure la société serait indépendante du gouvernement. L'article 6 à la page 3 du bill indique bien clairement la responsabilité du conseil d'administration qui, et je cite:

... assume la direction et la gestion de Canagrex.

Bien entendu, cette société devra opérer dans le cadre des ententes et des politiques internationales de notre pays. Elle rendra compte de ses actes au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et en vertu de dispositions figurant à la page 8, paragraphe 14(3) du bill C-85 elle est tenue de se conformer à des instructions générales. Elle sera comptable au Parlement et la vérification de ses livres par le vérificateur général du Canada sera incluse dans le budget d'investissement qui doit être présenté au Parlement ainsi que le veut le paragraphe (5) de l'article 36 à la page 16.

Certains députés se sont dits préoccupés à propos du nombre d'employés de Canagrex. Ce ne sera pas un gros appareil bureaucratique. À côté du conseil d'administration composé de onze personnes, la société disposera d'un petit nombre d'employés à plein temps dont le président relayé par deux vice-présidents qui sera le premier dirigeant auquel viendra s'ajouter le personnel technique et professionnel nécessaire.

Le plan annuel de la société Canagrex sera un mécanisme important sur le plan de la planification et de la comptabilité. Ce plan d'exploitation de trois ans sera remis à jour tous les ans mais on ne prévoit pas de changements radicaux d'une année à l'autre. Le plan annuel fixera les coûts, le calendrier et les modalités de financement des projets envisagés en vue d'atteindre les objectifs de Canagrex sur le plan national et sur celui de la production des denrées.

Pour aider Canagrex à élaborer ce plan, le ministre pourra se prévaloir des conseils de spécialistes provenant du comité consultatif de la politique, qui est un comité spécialisé représentant tous les gouvernements provinciaux, les organisations agricoles et de producteurs de denrées alimentaires ainsi que les hommes d'affaires.

J'aimerais faire remarquer, monsieur l'Orateur, qu'en 1980 nos exportations de produits agricoles autres que les céréales ou les produits laitiers vers les pays du tiers monde et les pays dont l'économie est soumise à une planification centralisée ne représentaient que 650 millions de dollars. La société Canagrex, en collaboration avec les exploitants agricoles, les commissions ou offices et les coopératives va certainement pouvoir contribuer à améliorer ce résultat en négociant directement avec les entreprises commerciales nationales de ces pays.

Plusieurs de mes collègues expriment des réserves au sujet du budget initial de 12.3 millions de la Société. Ils craignent que cela ne lui permette pas de jouer un rôle efficace. Je ne suis pas d'accord. Canagrex va procéder étape par étape et faire ses preuves au fur et à mesure. Après quoi, ce sera au Parlement de fournir les capitaux dont elle aura besoin.

On peut dire en définitive, que le bill sur la société Canagrex est original et visionnaire. Il propose une nouvelle orientation à notre agriculture. Il encourage tous les secteurs agricoles à se lancer sur les marchés étrangers. Auparavant, l'exportation de produits agricoles se limitait presque exclusivement aux producteurs de céréales. Cela a empêché notre agriculture de prendre son plein essor. À présent, elle va pouvoir le faire.

On se réjouit, dans ma circonscription de Niagara Falls qui est la ceinture fruitière du Canada, de l'adoption prochaine du bill. Je suis certain que le comité d'action des vignerons de ma région, les producteurs de jus de raisin et les viticulteurs vont tirer pleinement partie de la création de la société pour étendre leur commerce à l'étranger. J'espère que très bientôt, les fruits tendres et les vins de la péninsule de Niagara seront connus du monde entier.

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de pouvoir intervenir au cours du débat de deuxième lecture du bill C-85. Hier, je suis intervenu sur le bill C-88 au sujet de la Société du crédit agricole qui en est lui aussi à l'étape de la deuxième lecture. Il s'agit cette fois d'un bill qui concerne la société Canagrex.

Avant d'en venir à l'essentiel de mon intervention, j'aimerais répondre au ministre des Approvisionnements et Services (M. Blais) qui a si généreusement fait l'éloge du ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et dressé une liste de plus d'une cinquantaine de réalisations. Bon nombre d'entre elles, nous l'accordons, ont servi les intérêts de l'agriculture et nous les avons appuyées. Cependant, le ministre des Approvisionnements et Services a laissé la très nette impression que le secteur agricole était fort, en bonne santé et qu'il allait de l'avant grâce au ministre de l'Agriculture.

Dans ce cas, le ministre de l'Agriculture acceptera certainement d'être tenu responsable de la politique des taux d'intérêt élevés du gouvernement, du montant du déficit qui dépasse 90 millions et du taux d'inflation. Le ministre de l'Agriculture, et peut être même son collègue des Approvisionnements et Services reconnaîtront que c'est un peu à cause d'eux, même si l'inflation touche tous les pays occidentaux industrialisés, si notre pays, qui se plaçait au deuxième rang mondial pour le niveau de vie, se retrouve depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, relégués à la treizième place.

● (1720)

Même si tous les pays ressentent les effets de l'inflation et des taux d'intérêt, le Canada a souffert davantage que les autres. Cela paraît étrange, monsieur l'Orateur, vu que nous sommes un petit pays de 23 millions d'habitants disposant de la moitié d'un continent, de ressources illimitées alors que les 114 millions de Japonais vivent sur un rocher au milieu de l'océan et nous battent quand même sur tous les plans. C'est peut-être à cause de la politique du gouvernement et non pas pour les raisons qu'invoque le ministre des Approvisionnements et Services.

Le ministre ne va-t-il pas reconnaître que même si la famille du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) vit dans la même ferme depuis neuf générations, elle ne pourra pas y rester pendant neuf autres générations à cause des sociétés de la Couronne et de l'impôt sur les gains en capital. Je suis prêt à parier avec le ministre des Approvisionnements et Services et à placer mon enjeu dans un compte de fiducie que l'on pourra débloquer d'ici trois générations, car